



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 71

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} STEFANSON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 200 — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*.

Le débat se poursuit.

M^{me} WIGHT, MM. MAGUIRE, PETTERSEN et EWASKO, M^{me} CROTHERS ainsi que M. MARCELINO (Tyndall Park) interviennent. M. le *ministre* KOSTYSHYN exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Pendant le débat, le président intervient et met le député d'Arthur-Virden en garde quant à l'utilisation des termes « the Premier lied ».

M. MAGUIRE se rétracte de plein gré.

M. MARCELINO (Tyndall Park) présente la proposition suivante :

Proposition n° 22 : Soins de santé pour les réfugiés

Attendu :

que de nombreux réfugiés fuient les situations les plus désespérées en raison de la violence, de la pauvreté et de la persécution qui sévissent dans leurs pays;

que depuis le 30 juin 2012, le gouvernement fédéral a réduit la plupart des prestations de soins de santé versées à l'égard des réfugiés non parrainés par le gouvernement;

que la couverture des soins de santé pour les réfugiés a toujours relevé de la responsabilité du gouvernement fédéral;

que les coupures fédérales nuisent aux familles et qu'elles causeront des problèmes à long terme et de plus en plus coûteux s'il n'en est pas tenu compte;

qu'en raison de l'absence de couverture du gouvernement fédéral, le gouvernement provincial a accepté de veiller à ce que les réfugiés, lesquels comptent parmi les personnes les plus vulnérables de la société, continuent à bénéficier d'une couverture médicale;

que cette garantie s'appuie sur plusieurs autres améliorations que le gouvernement provincial a apportées à l'universalité des soins de santé dans le but de veiller à ce que les familles qui vivent au Manitoba aient accès à des médecins et à des infirmières quand ils en ont besoin, notamment l'élimination, pour les familles des militaires, de la période d'attente pour bénéficier du régime d'assurance-maladie, la fourniture d'une couverture plus flexible pour les retraités migrants, la mise en place d'une couverture gratuite de tous les médicaments contre le cancer et l'élimination des frais de fournitures médicales;

que, depuis le 1^{er} avril 2013, le gouvernement fédéral s'est également déchargé de sa responsabilité relativement à la couverture des soins de santé offerts aux agents de la GRC et leur personnel et que cette obligation incombe maintenant aux provinces;

que durant des périodes économiques incertaines, il est essentiel de veiller à ce que les familles manitobaines aient accès aux soins de santé, y compris aux services de prévention qui ont été touchés par ces coupures,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba félicite les fournisseurs de soins de santé et les défenseurs des réfugiés qui ont travaillé sans relâche pour veiller à ce que ces personnes, compte tenu des coupures fédérales, continuent à avoir accès à des soins de santé au Manitoba;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement fédéral à rétablir le financement destiné aux soins de santé pour les réfugiés.

Il s'élève un débat.

MM. MARCELINO (Tyndall Park) et FRIESEN, M^{me} la ministre OSWALD, M. PEDERSEN, M^{me} la ministre MELNICK ainsi que M. CULLEN interviennent. M^{me} DRIEDGER exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M. GAUDREAU propose la première lecture du projet de loi 302 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Franciscaines Missionnaires de Marie/Les Franciscaines Missionnaires de Marie Incorporation Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (L. Brown, C. Cooke, B. Braden et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (L. Van Bergen, C. McInnes, B. Purdy et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (J. Neuhofer, M. Voelkel, G. Voelkel et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (B. Smith, N. Scott, T. Scott et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (T. Williams, B. Earle, M. Williams et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (B. J. Kumka, A. Milliner, P. Leclerc et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (C. Gordon, R. Ramage, R. Homes et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (A. Linklater, M. Monkman, S. Harris et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (G. Keller, A. Stewart, M. J. Davidge et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (R. Hayden, D. Muchinsky, J. Mainland et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (K. McGee, J. McCallister, D. McCallister et autres)

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (R. Timmerman, K. de Groot, F. de Groot et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. Porter, N. Andrews, D. Andrews et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (T. Flynn, L. Klippenstein, T. Childs et autres)

Mardi 9 juillet 2013

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (S. Gauthier, R. Balcean, J. Letkeman et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (J. Houle, M. Mousseau, A. Malcolm et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (E. Hernandez, A. Victor, D. Dubbert et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. EWASKO, M^{me} la ministre ALLAN, M^{me} STEFANSON ainsi que MM. PETERSEN et SCHULER font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, la leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le Programme de soins à domicile du Manitoba sera examinée le mardi 16 juillet 2013.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 4, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID